Réf. Farde e-Assemblées : 2670665

N° OJ : **90**

Projet d'Arrêté - Conseil du 08/09/2025

Objet : Propreté publique.- École primaire Peter Benoit.- Subside : 768,93 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que "l'École primaire Peter Benoit" s'engage à organiser des actions de nettoyage afin de ramasser, avec les enfants, les déchets abandonnés dans la cour de récréation et aux alentours de l'école, pour lesquels cette association demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 768,93 EUR à "l'École primaire Peter Benoit" ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer un subside de 768,93 EUR à "l'École primaire Peter Benoit" pour l'achat de pinces à déchets.- Article 87605/332/02 du budget ordinaire de 2025.

Annexes :